

CONSEIL DE SAISON

# Observer les parcelles avant la récolte

**Les moissons des orges touchent à leur fin, alors que les récoltes des colzas et des pois d'automne ont débuté. Avant le passage de la moissonneuse, il convient de vérifier la présence de vivaces et de graminées pour définir la stratégie de désherbage à venir.**

**■ Contrôle des cultures**  
**Désherbage:** avant les récoltes des céréales, des colzas et des pois, c'est le bon moment pour identifier les mauvaises herbes (notamment les graminées et les vivaces) et les maladies présentes dans les parcelles. Cela permet de définir les zones à risque et de planifier les interventions futures. C'est également l'occasion de comparer les parties traitées aux témoins.  
**Blé:** les annonces d'infections par la fusariose sont nombreuses dans certaines régions. Le sec a probablement freiné le développement de la maladie et par conséquent la production de mycotoxines. Il convient d'évaluer la situation avant la récolte et d'annoncer au centre collecteur les lots pouvant être contaminés par des mycotoxines.  
**Colza:** il ne faut pas se presser de récolter le colza, notam-

ment dans les parcelles qui ont connu une floraison échelonnée. Il convient d'attendre que les siliques du bas aient, elles aussi, atteint un taux de maturité suffisant.

**■ Interventions après récoltes**  
**Maladie:** vérifier la présence de la sclérotiniose visible sur les bas de tiges de colza afin de connaître la pression subie cette année et ajuster les mesures de protection dans les années à venir.

**Désherbage:** un déchaumage juste après la moisson des céréales permet de favoriser la germination des repousses. Après le colza, laisser germer une première vague de repousses avant de déchaumer. En cas de présence de vivaces, il convient d'attendre environ trois semaines afin d'atteindre une surface foliaire suffisante pour un traitement au glyphosate. Cette intervention doit se faire le matin, à un dosage adapté aux espèces présentes (4 à 8 l/ha pour une concentration de matière active à 360 g/l).

Après une intervention au glyphosate, il convient d'attendre environ trois semaines avant tout travail du sol. Contre le chiendent, il est possible de lutter mécaniquement avec des passages répétés de vibroculteur.

**Chaulage:** l'après-récolte est le bon moment pour ef-



Contrôler les parcelles avant la moisson permet d'ajuster les désherbages futurs.

fectuer des chaulages de correction ou d'entretien (voir les fiches techniques 19.41 à 19.44).

**Couverts végétaux:** la mise en place des couverts se fait aussi tôt que possible après la récolte s'il n'y a pas de vivaces. Ainsi, le couvert profite de l'humidité résiduelle du sol et se développe rapidement.

**■ Betteraves**  
**Montées à graines:** il est indispensable d'arracher les betteraves qui sont montées à graines et de les éliminer pour ne pas risquer une dissémination de semences et une forte baisse de la teneur en sucre. Tant qu'elles ne sont pas à maturité, il suffit de les arracher, de plier la tige principale et de les laisser sur le sol.

**Maladies:** les premiers traitements contre la cercosporiose ont été effectués dans les régions à forte pression. Là où cela n'a pas été fait, il convient de commencer la lutte si le seuil d'intervention d'une à deux taches par are est atteint.

La cercosporiose, tache ronde, régulière, gris-brun au centre et rouge à l'extérieur, ne doit pas être confondue avec la bactériose, tache difforme et irrégulière couleur chocolat. La bactériose survient suite à des orages et se dissipe avec une météo chaude et ensoleillée. En cas de doute, mettre les feuilles dans un sac plastique un à deux jours et observer les taches à la loupe. La cercosporiose montre un mycélium blanc et des points noirs (conidies) au centre de la tache. A noter qu'un produit à base de cuivre, le Funguran Flow, vient d'être homologué contre la cercosporiose et peut être intégré à la stratégie de lutte, notamment dans les régions à risque. Ce produit doit être mélangé au fongicide standard. Le dosage varie de 1,5 à 2 l/ha en fonction du fongicide choisi (suivre les prescriptions d'utilisation du fabricant). Après le premier traitement, il convient de poursuivre les observations. Alternier les matières actives, notamment les triazoles, en cas d'intervention ultérieure.

**■ Pommes de terre**  
**Ravageurs:** les doryphores ont été particulièrement nombreux et actifs cette année. Il convient de vérifier si la situation est maîtrisée. Il convient aussi de surveiller les pucerons, très présents dans certaines régions. Le seuil est atteint lorsque l'on compte 10 pucerons pour une vraie feuille ou 1 puceron par foliole. En PER, seuls les produits à base de pymétrozine, de flonicamid ou de spirotetramat peuvent être appliqués sans autorisation spéciale préalable (voir la fiche technique 4.64).

**Maladies:** il faut maintenir la protection contre le mildiou. Là où des orages ont éclaté, les

conditions chaudes et humides seront propices à la maladie. Le site [www.phytopre.ch](http://www.phytopre.ch) donne des informations sur la localisation des foyers annoncés.

En cas de présence d'alternariose, il convient de choisir un fongicide spécifique efficace contre cette maladie. De plus, il faut respecter les délais d'attente de ces produits avant la récolte.

**■ Plantes indésirables**  
 Le séneçon jacobée et les chardons sont bien présents. Il faut éliminer ces plantes avant la dissémination des graines. A ce stade, seul l'arrachage ou la fauche sont efficaces; une intervention chimique pourra se faire sur rosette en automne. Ne pas oublier les surfaces de promotion de la biodiversité, dans lesquelles il est important de lutter contre les vivaces (voir la fiche technique 16.15). Des plantes comme la vergette annuelle ou le solidage se propagent très vite, il faut aussi prévoir de les arracher.

**■ Herbages**  
 Actuellement et jusqu'à fin août, aucun traitement de surface n'est autorisé contre les rumex.

SERVICES PHYTOSANITAIRES ROMANDS ET AGRIS

**SUR LE WEB**

Les conseils de saison sont publiés sur internet le mercredi avant la parution du journal sur [www.agrihebdo.ch](http://www.agrihebdo.ch) > Cette semaine > Conseil de saison. L'accès est réservé aux abonnés.

**Services phytosanitaires**

- Jura:** 032 420 7433
- Jura bernois:** 031 636 49 10
- Vaud:** 021 557 99 00
- Genève:** 022 388 71 31
- Neuchâtel:** 032 889 36 82
- Valais:** 027 606 76 20
- Fribourg:** 026 305 58 65
- Centre betteravier suisse:** 021 557 99 09
- Vulgarisation tabacole:** 026 660 77 50

PUBLICITÉ

**Roundup PowerMax**  
 Le Roundup au profil écotoxicologique le plus avantageux

**Plan d'action Produits phytosanitaires**

## Conseil phytosanitaire global sur l'exploitation



Dans la plupart des exploitations agricoles, il existe un potentiel de réduction des risques, notamment pour les eaux, lié à l'utilisation des produits phytosanitaires. Le plan d'action envisage une analyse systématique et spécifique à l'exploitation, de toutes les pratiques et installations liées à ces produits.

L'objectif de cette analyse est de déterminer le potentiel d'optimisation de l'exploitation du point de vue de la réduction des apports de produits phytosanitaires dans les eaux. Ces apports sont issus, d'une part, des pertes ponctuelles à la ferme, lors du remplissage et du lavage du pulvérisateur et, d'autre part, des pertes diffuses au champ, issues de la dérive, du ruissellement de surface et du drainage.

Cette analyse passe par une mise en évidence des forces et faiblesses, spécifiques à chaque exploitation, en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires. Par ailleurs, il s'agira d'encourager les bonnes pratiques pour la protection des eaux à l'échelle de l'exploitation.

L'analyse pourrait se dérouler dans le cadre d'une vulgarisation générale et en collaboration avec le chef d'exploitation, ou dans le cadre de cercles de vulgarisateurs. Les exploitations et les parcelles pourraient être sélectionnées en fonction de leur degré de

risque. Les cartes des risques d'érosion et les cartes de raccordement d'eau constitueront notamment des bases utiles pour cette démarche.

Les points suivants pourraient notamment être analysés sur l'exploitation: choix des produits phytosanitaires; rinçage et lavage du pulvérisateur; plan d'évacuation des eaux de l'exploitation; pratique phytosanitaire (date, prévention, stratégies préventives, variétés résistantes, etc.); exploitation des zones de protection des eaux souterraines; zones à risque dans le champ (déversoirs, zones humides, connectivité importante avec l'évacuation des eaux des routes, etc.).

ANDRÉ CHASSOT, SERVICE PHYTOSANITAIRE DU CANTON DE FRIBOURG, GRANGENEUVE

**INFOS UTILES**

Voir mesure 6.2.1.4 sous [www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/aktionsplan/massnahmen-aktionsplan.html](http://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/aktionsplan/massnahmen-aktionsplan.html)

**POMMES DE TERRE**

## La formation de tubercules verts favorisée par la météo

Il fait très chaud et très sec partout et les orages apportant les pluies nécessaires sont répartis inégalement entre les régions.



Les ventes sont faibles.

Les ventes de pommes de terre précoces sont plutôt faibles, mais ont pu être légèrement augmentées grâce à des activités la semaine dernière.

Les sols sont secs et les pluies, parfois sous forme de grêle, sont réparties inégalement entre les régions de production de pommes de terre précoces. Les orages abîment les buttes ce qui favorise la formation de tubercules verts. La qualité est moyenne et certains lots n'ont pas pu être vendus en raison d'une contamination par le ver fil-de-fer ou de la présence de fissures de croissance.

Les ventes ont pu être légèrement augmentées grâce à des

activités la semaine dernière. Sinon, elles sont faibles à cause des températures élevées. Les vacances d'été arrivent ce qui freinera encore les ventes.

Le passage de la marchandise de l'ancienne récolte à celle de la nouvelle récolte est terminé pour les variétés à chair ferme. Pour les variétés à chair farineuse, il interviendra ces prochaines semaines.

Afin de continuer à assurer une bonne qualité au point de vente, les producteurs sont

priés de contacter impérativement leur acheteur avant la récolte. Pour éviter les dégâts causés par les chocs et la détérioration de la fine peau, la récolte doit être effectuée avec les plus grands soins et les parcelles doivent être arrosées auparavant.

**■ Prix indicatifs**  
 - Pommes de terre précoces SGA 75,15 fr./100 kg, TVA comprise Qualité peau ferme, calibre 30-60 mm.  
 - Pommes de terre précoces bio 140,15 fr./100 kg, TVA comprise Qualité peau ferme, calibre 30-60 mm.  
 - Variétés à chair ferme bio (ligne verte) 150,15 fr./100 kg, TVA comprise Qualité peau ferme, calibre 30-60 mm.

La prochaine conférence téléphonique se déroulera le mercredi 18 juillet 2018 à 9 heures.

SWISSPATAT